

> RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LIEU ET ADRESSE DUSTAGE
VVF ÉVIAN-LES-BAINS
Rue du Mur Blanc
74500 Évian-les-Bains
Tél : 04 50 83 17 00



DATES ET HORAIRES

Accueil des participants **le jeudi 05 avril 2018** à partir de **10h00**.
Ouverture du stage **le jeudi 05 avril** à **14h00**.
Fermeture du stage **le dimanche 08 avril** à **11h00**.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Les frais de scolarité du stage comprennent l'accès à toutes les conférences, séances de pratique et lieux d'accueil. (Règlement par chèque à l'ordre de la FFHY ou par virement)

- Participation au stage : **295 €**
- Participation au stage / non adhérent : **327 €**

HÉBERGEMENT

Les frais d'hébergement comprennent : la chambre, les repas du jeudi midi au petit déjeuner du dimanche - le linge de toilette est fourni.
(Règlement par chèque à l'ordre de la FFHY ou par virement)
Hébergement : **196 €** / chambre double et **235 €** / chambre simple

RESTAURATION

La restauration est assurée par le village vacances VVF.

INSCRIPTION : voir bulletin ci-joint.

ACCÈS

En train : Gare SNCF d'Évian-les-Bains : le lieu d'hébergement est à 2 km de la gare.

En voiture Depuis Annecy : prendre l'autoroute A41 direction Genève jusqu'à la sortie n°15 Évian-les-Bains. Suivre ensuite Évian-les-Bains sur la D903, la D1206 et la D1005.

> PLAN

LIEU ET ADRESSE DU STAGE

VVF ÉVIAN-LES-BAINS
Rue du Mur Blanc
74500 Évian-les-Bains
04 50 83 17 00



**FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE Hatha Yoga**

Inscription

Camille SIMSEK

7 rue de Plaisance - 75014 Paris
01 45 44 4843 - camille.simsek@ffhy.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE Hatha Yoga

« L'enseignement du yoga traditionnel »

Fondée par Shri Mahesh



« *Gheranda Samhita* »

Du 05 au 08 avril 2018

Évian-les-Bains (74)

Brochure et bulletin téléchargeables sur :
www.ff-hatha-yoga.com

Association loi 1901, déclarée à la préfecture de Police sous le n°W751014265
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°1175 4466475.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
SIRET : 30214866300032 - Code NAF : 9499Z

> CONFÉRENCES

- **Swami VEETAMOHANANDA**
Président du centre védantique Ramakrishna de Gretz
« *La vision universelle du yoga* »
- **Maurice COLLIN**
Médecin
« *Le cerveau a tous les niveaux* »
- **Pascale HOUBIN**
danseuse et chorégraphe française de danse contemporaine
« *Les Satskarma* »
- **Mark SINGLETON**
Chercheur à l'école des études orientales et africaines
« *Les āsanās dans la Gheranda Samhita* »
« *Les mudrās dans la Gheranda Samhita* »
- **Jean-François VERBIST**
Professeur des universités – Président d'honneur de la FFHY
« *Introduction à la Gheranda Samhita* »

> PRATIQUES

- **Monique BIHAN**
- **Jean-Paul GOLDSCHMIDT**
- **Pascale HOUBIN**
- **Brigitte NEVEUX**
- **Mathilde PAILLARD**
- **Carmen SALA**

> PROGRAMME

Sous la direction de la présidente Mme Brigitte Neveux, ce stage thématique se déroulera du **jeudi 05 avril 2018 à 14h00 au dimanche 08 avril à 11h00**. Il a comme objectif d'approfondir les connaissances et compétences personnelles des participants dans les domaines de la pratique du yoga, ainsi que de la philosophie et la culture indienne.

Il abordera plus particulièrement **les textes philosophiques**.

Au cours de ce stage alterneront des conférences dispensées par divers intervenants, des séances de pratique de Hatha Yoga spécialisées et classiques. Elles seront conduites par des enseignants d'expérience reconnue. Des plages horaires seront consacrées à des ateliers d'échanges.



PROGRAMME JOURNALIER INDICATIF



06h30 : Pratique posturale
08h15 : Pause / Petit-déjeuner
09h00 : Conférence spécialisée
10h45 : Pratique spécialisée
12h30 : Pause / Déjeuner
14h30 : Conférence spécialisée
16h15 : Pratique ou conférence
17h30 : Pratique ou conférence
19h10 : Dîner / Pause
20h30 : Libre / Soirée culturelle

SOIRÉE CULTURELLE
Vendredi 06 avril à 20h30
Musique traditionnelle
Avec NAREN ET SARADA

Ce programme est non contractuel. Ce programme peut-être sujet à des modifications. Le détail journalier sera communiqué sur le lieu de stage.

> CONDITIONS GÉNÉRALES

- **INSCRIPTION AU STAGE**
Date limite d'inscription : **Vendredi 22 mars 2018**
Après cette date et au plus tard le **29 mars 2018**, consulter le secrétariat de la FFHY. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée.

Règlement à l'inscription :
(à l'ordre de la FFHY)

295 € pour les adhérents
327 € pour les non adhérents

- **RÉSERVATION DE L'HÉBERGEMENT**
Procéder au règlement de **196 €** en chambre double, **235 €** en chambre simple (montant total de l'hébergement en pension complète). Possibilité de payer par chèque à l'ordre de la FFHY ou par virement bancaire (voir n° IBAN sur le bulletin d'inscription).

- **ANNULATION DE PARTICIPATION / DÉSISTEMENT**

Toute annulation de participation au stage et à l'hébergement doit être faite par écrit et **uniquement au secrétariat de la FFHY**.

- **Stage** : pour toute annulation/désistement avant le **22 mars 2018** la somme de **32 €** sera retenue comme frais administratifs de dossier, le reste du montant versé, soit **263 €** sera remboursé. En cas d'annulation après le **22 mars 2018**, le remboursement sera de **50%** de la somme versée (**147,50€**). Aucune dérogation ne sera accordée.

- **Hébergement** : en cas d'annulation après le **22 mars 2018**, aucun remboursement ne sera effectué et le règlement sera conservé intégralement pour l'indemnisation de l'hébergeur par la FFHY.

Remarque : Les personnes domiciliées à l'étranger peuvent effectuer leur règlement par virement européen SEPA (contacter directement le secrétariat de la FFHY à ce sujet).

- **ANNULATION DE PARTICIPATION / DÉSISTEMENT**

Les informations demandées dans le bulletin d'inscription sont indispensables pour la bonne organisation du stage et pour la gestion interne de la FFHY. En aucun cas, elles ne seront communiquées à des tiers.